

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE MEDICALE INTER-AMITIE »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE CITE DELACELLE  
AVENUE DU JARDIN BOTANIQUE NON LOIN DU KIOSQUE  
CHEZ DIALLO LOT 1414 ILOT 167, Lot 1414, Ilot 167

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/06/2025, et enregistrés au CEPICI le 16/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE MEDICALE INTER-AMITIE

»

Objet : CLINIQUE MEDICALE - ASSURENCE - VENTE DE MATERIEL MEDICAL - TOURISME MEDICAL - ANBULANCE PRIVEE - FORMATION - MEDECINE A DOMICILE - MEDECINE DES EVENEMENTS. .Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE CITE DELACELLE  
AVENUE DU JARDIN BOTANIQUE NON LOIN DU KIOSQUE

CHEZ DIALLO LOT 1414 ILOT 167, Lot 1414, Ilot 167

Dirigeant(s) M TIEMOU LEONARD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09365 du 09/09/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°55151/GTCA/RC/2025 du 09/09/2025

